

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

Etaient Présents 61 titulaires, 3 suppléants, 5 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Patrick MAILLET, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Suppléants : Bruno MILLOX suppléant de Sylvie BETAT, Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ

Pouvoirs : Etienne SERNA à Pierre CASABONNE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA

Absents : Alain CAMSUSOU, Jean-Michel IDOPE, Gérard LEPRETRE, Sami BOURI, Anne BARBET

RAPPORT N° 06-201013-TOU

PROJET DE MODERNISATION ET DIVERSIFICATION DE L'ESPACE DU SOMPORT : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX PHASE 1

Mme ALTHAPÉ expose :

Considérant les délibérations prises en conseil communautaire du 8 novembre 2018, du 6 juin 2019, et du 7 novembre 2019 actant le plan de financement et le coût global du projet,

Considérant la délibération du 28 juillet 2020 actualisant le plan de financement prévisionnel pour un projet global estimé à 4 931 674 € HT, avec une phase 1 estimée à 3 931 674 € HT,

Considérant que les crédits nécessaires à la réalisation de cette phase de travaux ont été inscrits au Budget Primitif 2020,

Dans ce cadre, et suite à l'obtention du permis de construire le 5 décembre 2019, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a lancé une procédure de consultation des entreprises pour réaliser les travaux de la phase 1. Suite à une première consultation infructueuse, une deuxième consultation a été lancée en janvier 2020.

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée en vertu des articles L2123-1, R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Date de publication de l'avis d'appel à concurrence dans le journal d'annonces légales "Les Petites Affiches Béarnaises », le 27 janvier 2020.

51 téléchargements du Dossier de Consultation des Entreprises ont été réalisés.

La date de remise des offres était fixée au 17 février 2020 à 12 heures.

32 offres ont été reçues électroniquement sur les 13 lots suivants :

- Lot 01 - Démolition - Gros Œuvre / 3 offres
- Lot 02 - Etanchéité toiture / 2 offres
- Lot 03 - Charpente Bois- Mur ossature – Couverture / 4 offres
- Lot 04 - Menuiserie Métallique / 1 offre
- Lot 05 - Menuiserie Bois – Agencement / 4 offres
- Lot 06 - Revêtement Sol souple – Peinture / 2 offres
- Lot 07 - Revêtement Dur / 1 offre
- Lot 08 - Faux plafond – Plâtrerie / 2 offres
- Lot 09 - Electricité CFO et CFA / 4 offres
- Lot 10 - Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie / 3 offres
- Lot 11 – Ascenseur / 1 offre
- Lot 12 - Equipement de cuisine et Panneaux Alimentaires / 2 offres
- Lot 13 – Mobiliers / 3 offres

L'analyse des offres s'est effectuée selon les critères de jugement indiqués dans le règlement de consultation, à savoir :

Critères de sélection des candidatures

1. Conformité aux obligations légales, sociales et fiscales article L2141-1 à L2141-5
2. Garanties professionnelles suffisantes au regard des documents et/ou renseignements pouvant être demandés aux candidats

Critères de jugement des offres

Sur 100 points :

1. Prix : 45 points
2. Valeur technique : 45 points
3. Calendrier d'exécution : 10 points

Au regard de l'analyse des offres, et conformément à l'avis de la commission réunie le 1^{er} octobre 2020, il est proposé d'attribuer les marchés à :

LOTS	NOM ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DES OFFRES LES MIEUX DISANTES HT
Lot 01 - Démolition - Gros Œuvre	BORDATTO	807 997.50 €
Lot 02 - Etanchéité toiture	SMAC	84 895.08 €
Lot 03 - Charpente Bois- Mur ossature – Couverture	2CBOIS	555 864.60 €
Lot 04 - Menuiserie Métallique	ENERGY MENUISERIES	164 320.00 €
Lot 05 - Menuiserie Bois – Agencement	SALET	110 628.44 €
Lot 06 - Revêtement Sol souple – Peinture	NAYA	164 000.63 €
Lot 07 - Revêtement Dur	GUICHOT	59 979.56 €
Lot 08 - Faux plafond – Plâtrerie	GUICHOT	193 720.11 €
Lot 09 - Electricité CFO et CFA	EIFFAGE	152 000.00 €
Lot 10 - Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie	BERGERET	296 518.97 €
Lot 11 – Ascenseur	ORONA	27 750.00 €
Lot 12 - Equipement de cuisine et Panneaux Alimentaires	SARRAT	99 810.00 €
Lot 13 – Mobiliers	ESPACE VOLUMES	72 833.05 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 68 voix pour et une contre (Mme PASTOR)

- **AUTORISE** le Président à signer les marchés et les pièces qui s'y réfèrent y compris les avenants, avec les entreprises les mieux-disantes,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 octobre 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY